

Bulletin d'adhésion 2023

Adhésion valable du 01/01/2023 au 31/12/2023

Adhérez en ligne : <https://tinyurl.com/adhesion-agrobio87-2023>

NOM

PRÉNOM

ENTREPRISE

ADRESSE

CODE POSTAL COMMUNE

TÉLÉPHONE MOBILE

E-MAIL

SITE INTERNET ET
PAGE FACEBOOK

VOUS ÊTES AGRICULTEUR :

Certifié en bio En conversion En conventionnel

Type de production :

PORTEUR DE PROJET / EN INSTALLATION : 50 €

AGRICULTEUR : 110 €

Cette adhésion vous donne accès à tous les services du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine

AGRICULTEUR PETIT BUDGET (selon vos moyens, vous pouvez choisir ce tarif réduit): 65 €

DISTRIBUTEUR / TRANSFORMATEUR : 110 €

AUTRE PERSONNE PHYSIQUE ET MORALE :

20 € adhésion de soutien

65 € adhésion de soutien avec « parrainage » de l'adhésion d'un agriculteur bio « petit budget »

DON LIBRE, en plus de mon adhésion je souhaite donner : €

MODE DE PAIEMENT

par chèque à l'ordre d'Agrobio 87 n°

par virement coordonnées bancaires

IBAN : FR76 1027 8365 0100 0117 4550 417

Bon pour adhésion

Fait à le Signature

Les informations recueillies dans ce bulletin sont nécessaires à l'enregistrement de l'adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique, seront utilisées à des fins statistiques et pour envoyer des informations du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine. En remplissant ce bulletin vous donnez votre accord pour le traitement et l'utilisation de vos données dans ces conditions. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification à vos informations en nous contactant.

j'accepte de recevoir des messages par SMS (agenda, rappel d'inscription aux formations,...) Possibilité de se désinscrire à tout moment.

Qui sommes-nous ?

• Une Association loi 1901, composée de producteurs en bio ou en conversion et également d'acteurs du territoire qui soutiennent l'agriculture biologique (transformateurs, distributeurs, consommateurs, ...).

Agrobio 87 représente les producteurs de la Haute-Vienne au sein de Bio Nouvelle-Aquitaine (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique) et de la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique).

• Un Conseil d'Administration se réunit tous les mois pour débattre des projets en cours, échanger sur les orientations de l'association et proposer des idées innovantes.

• Chaque année Agrobio 87 organise, le second dimanche de juin, la foire bio Coccinelles et Compagnie qui rassemble les acteurs bio et locaux.

• Un accompagnement technique individuel ou collectif est rendu possible par l'arrivée en Haute-Vienne de Fabrice ROCHE, conseiller technique élevage de Bio Nouvelle-Aquitaine : f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com / 06 70 45 35 51

• L'équipe en Haute-Vienne se compose aussi de 2 autres salariés : Marie LHERMITTE, conseillère projet et animatrice du GAB (07 85 93 03 83) et Cécile FAVRE, animatrice du dispositif Maîtrise des pratiques en Haute-Vienne et Corrèze (06 41 34 75 05)



Agrobio87

SAFRAN 2 avenue Georges Guingouin
CS 80912 Panazol 87017 Limoges cedex1

T • 07 85 93 03 83

M • m.lhermitte87@bionouvelleaquitaine.com

W • www.bionouvelleaquitaine.com

Agrobio 87 est soutenu financièrement par :



• AGROBIO 87 •



Les missions de la Fnab

Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

- Mobilisation auprès des politiques (France, Europe) pour le développement de l'agriculture biologique.
- Défense des producteurs bio et des filières bio.
- Participation très active dans les batailles au niveau européen pour la réglementation bio, pour une PAC plus juste et pour des aides bio (Crédit d'Impôt, réforme de la PAC).

Les missions de Bio Nouvelle-Aquitaine

Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

- Support : une équipe de 40 salariés est mise à disposition pour les groupements départementaux.
- Coordination des actions de développement de l'Agriculture Biologique sur le territoire. Ces actions sont organisées autour de 4 pôles : vie associative locale, économie et territoire, futurs bio et production.
- Définition des priorités sur son territoire par chaque groupement départemental.

Agrobio 87

échelon départemental des Fédérations Nationale et Régionale pour l'Agriculture Biologique.

Département



• AGROBIO 87 •

Région



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

National



FNAB
Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

Pourquoi adhérer à Agrobio 87 ?

ÊTRE INFORMÉ

de l'actualité des filières bio, des évolutions réglementaires, des aides à la bio... Ces informations vous sont données au moyen :

- des bulletins et guides techniques,
- des lettres d'infos plus locales, par département.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ

dans vos démarches d'installation, de conversion, de développement de projets ou de transmission.

ÊTRE RÉFÉRENCÉ

dans le guide des producteurs bio de Haute-Vienne.

BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS

- Pour toutes les formations organisées par le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine (plus de 150 dates par an).
- Pour toutes nos prestations techniques.
- Pour des outils de communication et pour les événements organisés par Agrobio 87 (Foire Coccinelle ...).

ÊTRE CONSEILLÉ TECHNIQUEMENT

pour optimiser votre production biologique.

ÉCHANGER ENTRE AGRICULTEURS

lors des rencontres techniques organisées (maraîchage, arboriculture, élevage, grandes cultures...).

DÉVELOPPER VOS CIRCUITS DE VENTE

Agrobio 87 peut vous mettre en relation avec les opérateurs économiques en recherche de produits bio locaux (restauration collective, AMAP, marchés bio, magasins spécialisés,...).

ADHÉRER À AGROBIO 87, C'EST FAIRE PARTIE D'UNE STRUCTURE QUI REPRÉSENTE ET DÉFEND LES INTÉRÊTS DES PRODUCTEURS BIO ET D'UN RÉSEAU LOCAL, DYNAMIQUE ET CONVIVAL !

Les missions d'Agrobio 87

- Représenter et défendre les intérêts des producteurs bio.
- Accompagner les producteurs dans leur système vers une plus grande durabilité sociale, environnementale et économique.
- Faciliter l'installation des porteurs de projet et la transmission des fermes en bio.
- Développer des filières bio, locales et solidaires.
- Promouvoir l'agriculture biologique auprès des agriculteurs, des élus et du grand public.

COMMENT EST UTILISÉE MA COTISATION ?

Sur chaque cotisation perçue, Agrobio 87 reverse une partie :

- > à la FNAB, fédération nationale
- > à Bio Nouvelle-Aquitaine, fédération régionale
- > à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Le reste de la cotisation permet à la structure départementale de mener ses actions d'accompagnement et de défense de l'agriculture biologique.